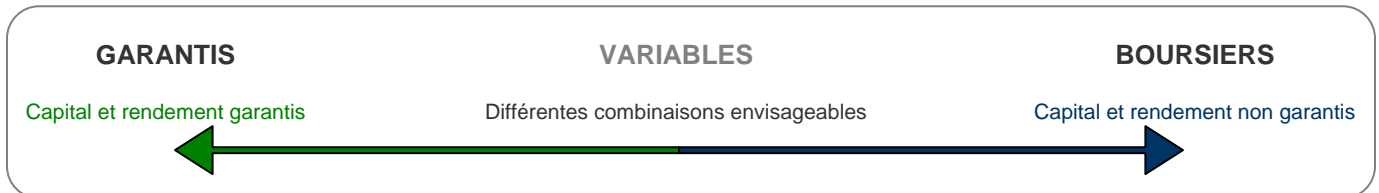


ÉNONCÉ POLITIQUE DE PLACEMENT

L'énoncé de la politique de placement a pour objectif de définir la composition de votre portefeuille de placement et la façon dont nous traiterons les progrès de votre portefeuille ainsi que l'évolution de votre situation financière. La composition de l'ensemble de vos portefeuilles de placement sera déterminée à partir des attentes et des contraintes que soulèvera l'énoncé ci-dessous.

1) Produits de placement



2) Profil d'investisseur

Cette section définit la composante la plus importante de vos placements, soit la répartition de votre portefeuille parmi les catégories d'actions, d'obligations et/ou d'espèces. La répartition appropriée ne pourra contrevenir aux éléments énumérés ci-dessous :

- a) Horizon de placement
- b) Situation financière
- c) Tolérance au risque - EDUPROFIL [B]

a) Rendement espéré - EDUPROFIL [A]

Le rendement espéré est lié directement à la répartition de vos actifs. La répartition correspondant à votre profil sera déterminée à partir des éléments présentés ci-dessus. Le rendement espéré est utile à l'élaboration de votre plan de mise à la retraite et au suivi de votre situation financière.

- Quel rendement souhaitez-vous obtenir à long terme?
- Connaissez-vous le rendement actuel de votre portefeuille? - GPSPLACEMENT

b) Volatilité - EDUPROFIL [B]

La volatilité des marchés et les rendements baissiers vont, tôt ou tard, mettre à dur épreuve votre tolérance au risque. Il est avantageux de connaître les pires rendements envisageables liés à ces fluctuations et d'identifier adéquatement votre seuil de tolérance au risque dès aujourd'hui.

- Quelle baisse de rendement pouvez-vous tolérer à court terme?
- Connaissez-vous le pire scénario auquel votre portefeuille actuel vous expose?

3) Qualité des titres

La répartition appropriée des actifs, définie préalablement (2a, 2b), doit rencontrer des normes minimales de diversification et de qualité afin de maximiser le potentiel de croissance. Voici les critères retenus :

- ✓ Favoriser les titres de grandes capitalisations.
- ✓ Respecter le nombre minimal de titres requis à l'élaboration d'un portefeuille.
- ✓ Utiliser les effets de plus en plus senties que procure la non corrélation que présente la diversification sectorielle.

4) Fiscalité - EDUPROFIL [A]

Un portefeuille de placement peut générer quatre(4) types de revenu. Les quatre(4) sont imposés de façon différentes.

- Votre portefeuille actuel est-il fiscalement efficient?

5) Rôles et responsabilités

- Je vous fournirai un programme qui répond à vos objectifs personnels, à votre tolérance au risque et à la perspective dans laquelle vous faites vos placements.
- J'attends de vous que vous teniez compte de mes suggestions pour améliorer votre situation financière sachant que je puisse modifier mes recommandations en fonction de l'évolution de vos besoins.

Ensemble, nous devons nous tenir informés des événements qui auront une incidence sur votre programme financier et déployer tous les efforts nécessaires afin de maintenir le programme sur la bonne voie et de faciliter la réalisation de vos objectifs financiers.